

[Texte]

probably use a good deal of it, 5, 10 or 15 minutes perhaps.

Mr. St. Pierre: As the person in the business of purveying news to the public, naturally you would have to have a very good idea of what the public wants to see and what it does not. This arises largely from questions, I believe, which are posed in your mind which you feel are posed in the general public's mind. You would like to get the answers to those questions. You may not get this in a House of Commons debate, of course. The speaker may well choose to speak for 40 minutes with a determination to say nothing. This you are not going to be able to purvey. Why are you not in a better position when you can take that speaker out in the halls later and put the questions to him which you consider to be pertinent and which he in the House may not have chosen to answer?

Mr. Phillips: You are asking me to make a choice in reporting techniques, Mr. St. Pierre, which I would just as soon not have to make. A reporter has any approaches toward developing a story which are not always equally appropriate and sometimes I think it might be argued that what the speaker said in the Commons, were it on videotape, would be adequate and sometimes it would not. I could not possibly, dealing with that kind of a hypothetical situation, say when it would or would not be a useful technique. If the question is fully answered and is available on videotape, I think that is what would be used. If it were not then one would seek the supplementary interview. I do not know that I could be much more specific than that.

Mr. St. Pierre: But in your selection of a few minutes out of eight hours of Commons debate, there is a very high degree of selection involved, an extreme degree of selection.

Mr. Phillips: Yes, that is true. There is a degree of selection that applies to every form of journalistic media, radio, television and the newspapers.

• 1605

Mr. St. Pierre: There is one difference in the sense that this is being taken in the House of Commons. Would you not agree that the general public would feel that they are actually witnessing the House in operation? What they would be witnessing would be

[Interprétation]

la réponse du chef de l'Opposition ou du critique financier, nous pourrions en retransmettre une grande partie, c'est-à-dire cinq, dix ou quinze minutes peut-être.

M. St-Pierre: Comme vous êtes chargé de renseigner le public, vous savez naturellement assez bien ce que ce public désire et ce qu'il ne désire pas. Ces dernières considérations s'établissent en grande partie, je crois, à la suite de questions que vous vous posez et que vous pensez que le public se pose. Vous aimeriez avoir les réponses à ces questions. Il se peut que vous ne les obteniez pas au cours d'un débat à la Chambre des communes, naturellement. L'Orateur peut fort bien décider de parler pendant quarante minutes pour ne rien dire. Ceci, vous n'allez pas le fournir au public. Pourquoi n'êtes-vous pas dans une meilleure situation lorsque vous pouvez amener cet orateur dans les corridors après et lui poser les questions que vous considérez pertinentes et auxquelles il n'a peut-être pas voulu répondre à la Chambre?

M. Phillips: Vous me demandez de faire un choix dans les techniques de reportage, monsieur St-Pierre, et je préférerais m'en dispenser. Un journaliste a plusieurs façons d'aborder un sujet et il choisit celle qui est la plus appropriée et quelquefois on peut dire que ce qui aura été enregistré sur bande magnétoscopique au sujet de l'orateur à la Chambre pourra être télévisé ou l'on choisira de ne pas le téléviser. Je ne pourrais dire quand telle technique sera utilisée avec bonheur. Je pense que si la question a reçu une réponse complète et se trouve disponible sur bande, c'est cela que l'on utilisera. Dans le cas contraire, on cherchera à obtenir une entrevue qui permettra de la remplacer. Je ne crois pas pouvoir préciser davantage.

M. St-Pierre: Mais lorsque vous choisissez ces quelques minutes sur huit heures de débats de la Chambre, vous procédez à un choix très poussé, à un degré extrême de sélection.

M. Phillips: Oui c'est vrai. Il y a un choix qui se fait à divers niveaux et qui concerne chaque genre de moyen de diffusion, les journaux, la radio et la télévision.

M. St-Pierre: Il y a ici une différence dans ce sens qu'il s'agit d'une retransmission de la Chambre des communes. Ne pensez-vous pas que le public aurait l'impression d'assister en fait au fonctionnement de la Chambre? Il verrait trois ou quatre minutes de retransmission